

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Patez

Prénom : Fabrice

Institution ou entreprise :

Axe(s) :

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?

Intitulé de votre contribution : Solidarités participatives et citoyennes – vers une responsabilité sociétales des entreprises

Résumé de votre contribution :

Notre modèle de prise en charge institutionnelle de la solidarité, renvoyant à la puissance publique toute la responsabilité des personnes en situations de fragilité, a aujourd'hui atteint ses limites, tant en termes de soutenabilité économique qu'en termes d'efficacité et de sens. La crise du COVID 19 met en évidence ces limites et donne à voir la puissance des mobilisations participatives et citoyennes pour assurer des solidarités de premier niveau. Aussi au-delà de cette crise, il convient de s'interroger sur comment, demain ("le jour d'après"), les acteurs publics pourront capitaliser et stimuler ces solidarités participatives et de proximité, pour appuyer et renforcer leur propre action. Les solidarités de proximité peuvent être à la fois un relai et une source d'inspiration pour des politiques de solidarité qui peinent à se renouveler et un puissant ferment pour nourrir et incarner au quotidien le lien social entre membres de la société. Le concept de Responsabilité Sociétale des Citoyens (miroir de la RSE pour les entreprises) peut être au cœur de ce renouvellement de nos politiques de solidarité.

Les solidarités participatives et citoyennes

Vers une responsabilité sociétale des citoyens (RSC)

Résumé

Notre modèle de prise en charge institutionnelle de la solidarité, renvoyant à la puissance publique toute la responsabilité des personnes en situations de fragilité, a aujourd'hui atteint ses limites, tant en termes de soutenabilité économique qu'en termes d'efficacité et de sens.

La crise du COVID 19 met en évidence ces limites et donne à voir la puissance des mobilisations participatives et citoyennes pour assurer des solidarités de premier niveau. Aussi au-delà de cette crise, il convient de s'interroger sur comment, demain ("le jour d'après"), les acteurs publics pourront capitaliser et stimuler ces solidarités participatives et de proximité, pour appuyer et renforcer leur propre action.

Les solidarités de proximité peuvent être à la fois un relai et une source d'inspiration pour des politiques de solidarité qui peinent à se renouveler et un puissant ferment pour nourrir et incarner au quotidien le lien social entre membres de la société.

Le concept de Responsabilité Sociétale des Citoyens (miroir de la RSE pour les entreprises) peut être au cœur de ce renouvellement de nos politiques de solidarité.

L'État-providence s'est construit depuis la fin du XIX^{ème} siècle et au XX^{ème} siècle pour prendre en charge les personnes les plus vulnérables et a organisé une solidarité institutionnelle¹. Mais **ce modèle de prise en charge verticale de la solidarité, renvoyant à la puissance publique**, via les prélèvements obligatoires, la responsabilité d'assurer, seule, la mission de solidarité envers les personnes en situation de fragilité, **a aujourd'hui atteint ses limites**, pas tant en termes de soutenabilité économique qu'en termes d'efficacité et de sens².

La **crise du COVID 19** met en évidence ces limites et donne à voir – à travers de nombreuses initiatives locales ou nationales – **la puissance des mobilisations participatives et citoyennes** pour assurer des solidarités de premier niveau.

Mais surtout, cet épisode met en évidence une réalité plus profonde de nos sociétés : face aux défis qui s'ouvrent en ce début de 21^{ème} siècle – vieillissement massif de la population, creusement des inégalités économiques, mouvements migratoires... – **la société civile est de plus en plus disposée à porter des initiatives solidaires en dehors des dispositifs initiés par la puissance publique**. Des initiatives solidaires informelles existent de longue date, en s'appuyant notamment sur les organisations confessionnelles ou au sein du monde du travail à travers les mouvements coopérativistes.

La nouveauté est **une transformation des formes de mobilisation** : l'engagement caritatif et associatif bénévole représente un investissement personnel dans la durée qui est de moins en moins compatible avec **des modes de vie où l'individualisme et le zapping l'emporte souvent sur l'engagement encadré par des organisations et de corps sociaux intermédiaires**. Dans ce contexte, il convient de **trouver de nouveaux vecteurs et de nouvelles modalités pour capter un gisement de générosité et de solidarité, bien réel mais plus diffus**.

¹. Complétant ainsi la palette de ses monopoles constitués au fil des siècles (la violence légitime, la fiscalité, l'économie et la culture) et se substituant ainsi à d'autres formes de solidarités plus locales et horizontales.

². Cf. sur ce point Pierre Rosanvallon, *La crise de l'Etat providence*.

Face à une globalisation (économique, culturelle...) souvent subie, parfois désirée mais toujours désincarnée, **le local et la proximité sont des valeurs refuges**. C'est souvent à cette échelle que la solidarité peut trouver à s'incarner car, dans ce domaine plus que dans n'importe quel autre, la devise « penser global, agir local » prend tout son sens. **Les solidarités de proximité peuvent être à la fois un relai et une source d'inspiration pour des politiques de solidarité qui peinent à se renouveler et un puissant ferment pour nourrir et incarner au quotidien le lien social entre membres du pacte social.**

C'est à ce double titre – prolonger l'action publique et retisser le lien social – **qu'il est légitime et urgent que la puissance publique se donne l'objectif et les moyens de stimuler, accompagner, promouvoir ces solidarités de proximité, citoyennes et participatives.**

Une telle stratégie de développement des solidarités participatives et citoyennes pourrait s'appuyer sur trois piliers...

- **Faire émerger le concept de « Responsabilité sociétale des citoyens »** (symétrique de la RSE pour les entreprises) : imaginer des modalités pour reconnaître l'engagement citoyen par des gratifications (par exemple, en élargissant les possibilités d'alimenter le **Compte Engagement Citoyen**) ; développer cette culture de l'engagement citoyen dans le milieu scolaire dans le cadre de l'instruction civique mais aussi à travers de projets pédagogiques d'utilité sociale (comme cela existe dans l'enseignement agricole) ;
- S'appuyer sur la dynamique de la **Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)**. Accompagner le développement d'actions de solidarité citoyennes et participatives dans le cadre de RSE : dans les grandes entreprises qui développent une politique RSE, promouvoir ces formes de solidarités de proximité ; pour les PME/PMI et ETI, qui pour la plupart d'entre elles n'ont pas de moyens propres dédiés à la RSE, proposer un catalogue d'actions structurées dans lequel les entreprises pourront définir une offre pour leurs salariés ;
- **Sensibiliser les acteurs publics et associatifs** impliqués dans les politiques publiques de solidarité de l'utilité d'encourager et soutenir ces solidarités horizontales, à la fois comme relais de l'action publique et comme garants de la cohésion sociale. Lutter contre l'idée que les actions de solidarité citoyennes et participatives seraient des concurrents pour les professionnels des solidarités ;

... et quelques dispositifs opérationnels de soutien :

Des outils d'ingénierie technique et financière

- Au service de **l'innovation** : créer une plateforme dématérialisée d'aide à l'élaboration de nouvelles actions en appliquant les méthodes de la conduite de projet pour « passer de l'idée au projet » ; proposer aux collectivités (communes ou départements) des financements pour la création sur les territoires de « Fab Lab des solidarités participatives », lieux dédiés à l'innovation ouverte en matière de solidarités citoyennes et participatives, regroupant des ressources documentaires, techniques et humaines au service des initiatives locales ; utiliser les acteurs relais (publics, associatifs ou entreprises) comme de capteurs ou apporteurs d'affaire pour orienter les bonnes idées vers les dispositifs d'accompagnement mis en place ;
- Au service du **changement d'échelle** : constituer un répertoire ouvert des initiatives citoyennes et participatives déjà existantes³ ; diffuser auprès des acteurs relais (acteurs publics, associatifs et entreprises) de l'information sur les expérimentations ou projets

³. A rapprocher du travail entrepris par l'Etalab dans le cadre de l'appel à projet « Entrepreneurs d'intérêt général ». Cf. CGET, *Accompagnement au changement d'échelle des projets locaux socialement innovants*, novembre 2017.

conduits par ailleurs ; accompagner financièrement et techniquement la duplication de projets.

Des modes de financements facilitant l'initiative et l'innovation

- A travers des **appels à projets** dédiés, soit dans le cadre des entreprises au titre de leur RSE, pour mobiliser leurs salariés notamment autour de leurs compétences professionnelles (par exemple, mobilisation des compétences RH au service des publics en parcours d'insertion professionnelle...), soit destinés aux particuliers pour offrir des canaux leur permettant de proposer des projets (existants ou en devenir) ou encore pour labelliser des initiatives existantes ;
- En mobilisant les dispositifs de droit commun ;
- En développant les modes de **financement alternatifs** : mécénat, financement participatif...

*